

# Compte-Rendu synthétisé de la séance du 21/02/2019 du Conseil Municipal

*Sous la présidence de M. Jean-Michel HIRTZ, Maire*

**Présents** : M. Frédéric TOURRET ; M. Alain SINDT ; M. Guy HOCHARD ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme Véronique CHOSEROT ; Mme Elodie PERRIN ; M. Jehan HELMSTETTER ; M. Thierry DRAUS ; M. Gilles LEGRAND ; M. Laurent BERGER ; M. Nicolas CARON

**Présents par procuration** : M. Pierre VAN GASSE donne procuration à M. Alain SINDT  
M. Didier HILD donne procuration à M. Frédéric TOURRET

**Absents** : M. Joseph MARCK

**Absent excusé** :

## **1 – Marché « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif » : Avenant lot 5 HOFFMANN SAS**

Le Conseil Municipal, suite à l'avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré décide d'accepter à l'unanimité des membres présents l'avenant pour travaux complémentaires de l'entreprise HOFFMANN SAS 23 Allée du Château de Gassion 57103 THIONVILLE Cedex, Lot N° 5 du marché « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif », d'un montant de 1 140.48 € H.T., soit 1 368.58 € T.T.C.

## **2 – Marché « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif » : Avenant lot 7 INNOVA Constructions**

Le Conseil Municipal, suite à l'avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré décide d'accepter à l'unanimité des membres présents le devis des carreaux de carrelage 60 X 60 et plinthes de l'entreprise INNOVA Constructions 4 Rue Denis Papin Parc d'activités Eurotransit 57300 TREMERY, Lot N° 7 du marché « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif », d'un montant de 4 885.47 € H.T., soit 5 862.56 € T.T.C.

## **3 – Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif : devis Menuiserie Ebénisterie GRANTHIL**

Le Conseil Municipal, suite à l'avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré décide d'accepter à l'unanimité des membres présents le devis de l'entreprise GRANTHIL Menuiserie Ebénisterie 1 Route Nationale Petite-Hettange 57480 MALLING, pour le mobilier de rangement de l'espace culturel et associatif, d'un montant de 7 921.00 € H.T., soit 9 505.20 € T.T.C

## **4 – Marché « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif » : Devis mobilier**

Le Conseil Municipal, suite à l'avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré décide d'accepter à l'unanimité des membres présents l'offre de prix de l'entreprise OMC Morgan 8 Rue du Dépôt 67450 MUNDOLSHEIM, pour le mobilier d'aménagement (tables pliantes, chaises, chariot de transport et porte-manteau : 1<sup>er</sup> achat) de l'opération « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif », d'un montant de 11 845.63 € H.T., soit 14 214.76 € T.T.C.

## **5 – Régularisation des charges locatives 2018 des appartements communaux : F5 « 23 rue Principale » ; F1, F2 et F5 « 1 rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck et F3 « 32 A route de Bouzonville » à Haute-Sierck**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le décompte des charges locatives en faveur de la commune pour les logements F1 ; F2 et F5 « Rue de l'Abbé Senzy », F5 Mairie 23 Rue Principale à Kerling-Lès-Sierck et F3 « 32 A Route de Bouzonville » à Haute-Sierck à l'unanimité des membres présents.

## 6 – Centre Interentreprises de Santé au Travail : nouvelle convention intégrant les modalités de surveillance individuelle de l'état de santé des agents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la nouvelle convention du C.I.S.T à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 intégrant les nouvelles modalités de surveillance individuelle de l'état de santé des agents à l'unanimité des membres présents.

## 7 – Agent technique catégorie C : nouvel indice à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition du passage au nouvel échelon indice brut 354, indice majoré 330 pour le poste d'Adjoint technique catégorie C occupé par Mme MANNEBACH Alice à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## 8 – Adjoint administratif catégorie C : nouvel indice à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition du passage au nouvel échelon indice brut 430, indice majoré 380 pour le poste d'Adjoint Administratif non titulaire catégorie C occupé par Mme MICHEL Valérie à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

## 9 – Compte Administratif 2018

Le Conseil Municipal :

- Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018,
- Donne acte au Maire de la présentation du compte administratif de 2018 lequel se décompose comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Résultat 2017</b>	<b>+ 376 868.55</b>	<b>+ 116 184.81</b>
DEPENSES 2018	257 527.47	557 093.53
RECETTES 2018	363 237.87	171 067.13
<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>+ 482 578.95</b>	<b>- 269 841.59</b>

Monsieur le Maire entendu, il quitte la salle pendant la délibération du Conseil Municipal. Monsieur Frédéric TOURRET 1<sup>er</sup> Adjoint prend la présidence et les membres du Conseil décident d'adopter le compte administratif 2018 de la commune à l'unanimité des membres présents moins une voix.

## 10 – Compte de Gestion 2018

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion budget principal de la commune pour l'exercice 2018 à l'unanimité des membres présents.

## 11 – Affectation des résultats 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat de fonctionnement	+ 482 578.95
Résultat investissement	- 269 841.59
Virement à la ligne 002 (excédent de fonctionnement) :	212 737.36
Reprise à la ligne 001 (déficit d'investissement) :	269 841.59
Virement au compte 1068 :	269 841.59